

On demande à l'éducateur de devenir avant tout un «bon» exécutant de la technique du «projet»

Pourquoi l'IRE ? L'Association Inter Régionale des formatrices et formateurs en travail social (1)

L'origine de notre Association «Inter Régionale des formatrices et formateurs en travail social (IRE)» se trouve sans doute dans une multiplicité de décisions qui s'annoncent d'année en année finit par produire un besoin impérieux de prendre la parole :
- prévalence dans la formation des indicateurs de compétences au détriment d'un engagement éthique et d'une réelle professionnalisation ;
- difficulté de mise en œuvre par une gratification des stages non assumée (loi juillet 2014),
- prétendue consultation des professionnels du travail social (les auto-proclamés «Etats généraux du travail social»);
- éloignement progressif des personnes accompagnées au profit de fonctions de coordination ;
- absence d'évaluation des réformes précédentes (2007 pour les niveaux III) alors que s'annonce déjà une refonte des diplômés (rapport de la CPC)⁽²⁾.

Retour sur une série de faits pour lesquels les formatrices/teurs⁽³⁾ constatent qu'à une bureaucratisation rampante et une marchandisation du secteur, il est urgent de répondre par un retour à la démarche clinique reconnaissant la singularité de chaque personne accompagnée.

Les référentiels de formation sont déclinés en tableaux d'indicateurs de compétences qui se juxtaposent les uns aux autres. Tout a été pensé comme si les savoirs étaient superposables, comme si les savoirs ne pouvaient se compléter aux autres.
Aussi la dimension de projet prédomine, où projet éducatif et projet social sont dissociés l'un de l'autre. On demande programmes préétablis avec parfois une méthodologie figée, faute de temps.

(1) 45 boulevard Montlambert 59493 Willeneuve-d'Ascq; www.iredesformateurs.fr; formateurs.inter-ac@outlook.fr

(2) Rapport de la Commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale (CPC) sur le schéma directeur global des formations sociales, 15 septembre 2016, http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_cpc_remis_a_segolene_nouvelle_11102016.pdf

(3) Nous pratiquerons ici l'écriture inclusive non exclusive : s'il est nécessaire de questionner le sexisme de la grammaire française en faisant apparaître féminin et masculin, nous restons aussi attentifs à la lisibilité générale du texte et laisserons parfois la syntaxe d'usage (masculine). La juxtaposition des deux formes nous paraît elle aussi significative.

(4) Paris 6 juillet 2016, Tourcoing 9 décembre 2016, Nantes 27 janvier 2017, Arras 7 juillet 2017

(5) Ainsi se succèdent la réforme des niveaux III en 2007, la mise en place des crédits ECTS en 2014, et aujourd'hui une nouvelle refonte des niveaux III. Ces dernières années toutes les certifications du Code de l'Action Sociale et des Familles ont été réformées.

Nous avons pu questionner lors de nos rencontres et journées d'études⁽⁴⁾ cette stratégie consciente d'accaparement du temps des formatrices/teurs au détriment d'une réelle réflexion de fond sur les enjeux de la formation⁽⁵⁾.
La logique des compétences est au cœur de cette réforme, ainsi que celle d'un poids plus important donné aux terrains de stages, nommés «sites qualifiants», dans la certification et l'introduction de la notion de «coordination». L'approche interdisciplinaire est minorée ainsi que l'ancrage sur des situations concrètes, qui induisent des pro-

2007, la course après le temps